

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 4 juin 2026



Présent(e)s : Yazid AKSAS ; Xavier BALLERY (Animation) ; Arnaud DEMESLAY ; Laurence DUFLOS (Animation) ; Philippe LANTA ; Thérèse MAJNONI D'INTIGNANO ; Anne MALAVIEILLE ; Joelle MONTANGERAND ; Sébastien PONCELET ; Michèle SIVIGNON ; Timothy TICEHURST ; Margot TILLIER ; Adrien TRILLON ; Françoise VAUCHE (Animation) ; David WOLFF PATRICK ; Roger YOBA (Animation).

Excusé(e)s : Claude DE VULPIAN ; Benoit FOURNIER ; Le Petit Dakar (Marie BARTHELEMY) ; Michaël SARFATI.

Mairie de Paris Centre : Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté ; Boris JAMET-FOURNIER, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, des chantiers de l'espace public, de la réalisation des engagements, de la transparence, et de la relation avec les habitants, élu référent du Conseil de quartier Marais-Archives ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre, en salle Brébion-Valla.

ORDRE DU JOUR

1. Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu de Paris Centre, référent du Conseil de quartier : réponses aux questions
2. Présentation du nouveau Conseil municipal de Paris Centre
3. Intervention de Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre en charge des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté
4. Retours des commissions & actualités
5. Projets d'investissement et de fonctionnement
6. Questions diverses

Cet ordre du jour initialement prévu est revu lors de la séance.

Retours des commissions & actualités

Les membres présents du Conseil de quartier indiquent qu'aucun travail n'a été engagé récemment dans le cadre des commissions.

Projets d'investissement

Le CQ dispose chaque année d'un budget d'investissement de 8264 €.

Les conseillers votent pour l'étude de faisabilité des projets d'investissement suivants :

- **Table de ping-pong – Jardin Louis XIII**

Le Conseil de quartier échange autour de l'installation d'une table de ping-pong au jardin Louis XIII. Un conseiller souligne cependant que ce type d'équipement est souvent monopolisé par des adultes, limitant son accès aux plus jeunes. Il a ensuite été rappelé qu'une table de ping-pong

installée dans un jardin public a vocation à être utilisée par tous les publics (enfants, adolescents et adultes). (9 pour, 1 abstention)

- **Installation d'un brumisateurs – Jardin Louis XIII**

Une proposition d'installation d'un brumisateurs au jardin Louis XIII est présentée. Plusieurs conseillers considèrent que ce type d'équipement devrait être davantage développé dans les parcs parisiens. (9 pour, 1 abstention)

- **Installation d'un distributeur d'eau – Place de Thorigny**

Le Conseil de quartier propose l'installation d'un distributeur d'eau place de Thorigny, à l'angle de la rue Elzévir et de la rue des Quatre Fils. (unanimité)

La co-présidence informe les membres du CQ de deux expositions particulièrement intéressantes en lien avec l'histoire de Paris et du quartier : « **C'était Paris en 1970** », présentée à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et « **Madame de Sévigné. Lettres parisiennes** », au Musée Carnavalet.

Non votés :

- Suite à l'annonce de la co-présidence, le principe d'une exposition photographique retraçant l'histoire du quartier est évoqué par les conseillers.
- Des habitants signalent l'état dégradé de certaines corbeilles de rue, nuisant à la qualité du cadre de vie et à l'image du quartier. Des demandes de remplacement et d'installation de nouvelles poubelles sont formulées.

Projet de fonctionnement :

Le CQ dispose chaque année d'un budget de fonctionnement de 3306 €.

- **Rencontre au Square Léonor Fini**

La rencontre au square Léonor Fini, initialement envisagée en juin, est reportée au mois de septembre. Cette animation avait déjà été approuvée par le Conseil de quartier lors de la réunion de février, avec le vote à l'unanimité d'une enveloppe de 300 € sur le budget de fonctionnement.

Présentation du nouveau Conseil municipal de Paris Centre

La liste des nouveaux adjoints au Maire et conseillers délégués de Paris Centre [est disponible sur le site Internet de la Mairie Paris Centre](#).

Questions votées par les conseillers du CQ Marais-Place des Vosges :

Questions :

- **Commerces du quartier et loyers :** Face à l'augmentation importante des loyers commerciaux dans le quartier, la Ville envisage-t-elle d'étudier un dispositif d'encadrement ou de régulation des baux commerciaux afin de protéger les commerces de proximité ? (1 contre, reste pour)
- **Gestion des déchets :** Est-il possible d'avoir une présentation de la feuille de route portée par Lily Munson, en charge de l'esthétique de l'espace public de la Ville de Paris, notamment sur les évolutions prévues pour les poubelles de rue ? (1 abstention, reste pour)

- **Végétalisation :** Est-il possible d'avoir une présentation de la nouvelle feuille de route concernant la végétalisation du tout Paris – orientations et principes d'aménagement – et qui se déclinera au quartier Marais-Place des Vosges ? (2 abstentions, reste pour)

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions posées à la Mairie à la séance de février.

QUESTIONS :

Les ralentisseurs de la rue de Turenne ont été modifiés mais restent cependant inefficaces selon certains conseillers. Les conseillers souhaitent que le projet de radars pédagogiques rue de Turenne soumis à faisabilité aux services de la Mairie pour leurs projets d'investissement soit mis en priorité. La Mairie peut-elle continuer à œuvrer pour ce projet ?

Ce projet de changement de ralentisseur ne relève a priori pas des compétences de la voirie, mais de la Préfecture de Police. La Section Territoriale de Voierie (STV) se renseigne néanmoins.

Cet axe a cependant été identifié par la Mairie pour un véritable contrôle par vidéooverbalisation.

Un conseiller indique que les données data sur l'accidentologie de la rue de Turenne sont disponibles jusqu'en 2024 et demande à ce que ce soit mis à jour.

Il est constaté de nombreux dépôts sauvages d'encombrants dans l'espace public alors que des ramassages sont effectués par la Ville de Paris sous réserve de suivre les procédures liées. La Mairie pourrait-elle faire une campagne simple de sensibilisation à distribuer dans les boîtes aux lettres des habitants de Paris Centre et qui renvoie aux procédures à suivre de la Ville de Paris via un QR Code ?

La Mairie de Paris Centre remercie le Conseil de quartier pour sa proposition mais cette campagne de communication n'est pas prévue par la Mairie car ce sujet est piloté en central côté Direction de la Propreté et de l'Eau et que les communications qui y touchent sont parisiennes, et ne relèvent donc pas de la mairie d'arrondissement.

Franck GUILLORY précise toutefois que des initiatives peuvent être déployées à l'échelle de l'arrondissement, notamment via les supports de communication locaux (réseaux sociaux, site internet, newsletter). Des actions de sensibilisation pourraient également être conduites quartier par quartier, en lien avec les acteurs de proximité tels que les riverains, les parents d'élèves et les associations locales.

Il insiste par ailleurs sur la nécessité de renforcer la sensibilisation auprès des professionnels, en particulier les entreprises intervenant sur les chantiers, y compris les prestataires des bailleurs sociaux, afin d'améliorer les pratiques en matière de gestion des déchets.

Boris JAMET-FOURNIER indique qu'une tournée des concessionnaires, notamment des opérateurs de réseaux (RTE, ...), est prévue au mois de juin. L'objectif est de rappeler les exigences en matière de tenue des chantiers sur l'espace public, bien que les leviers d'action de la Ville demeurent limités sur certains aspects. Une réflexion est également engagée sur les modalités d'intervention de la Ville face à ces problématiques.

Enfin, concernant les dépôts d'encombrants, Franck GUILLORY explique son approche des « points noirs », présentée au Conseil de Paris et en cours de déploiement à Paris Centre. Elle vise à identifier les zones particulièrement exposées aux dépôts sauvages, afin de définir un ensemble de réponses adaptées.

Dans ce cadre, les Conseils de Quartier seront sollicités pour contribuer à l'identification de ces points noirs et participer à la réflexion sur les solutions à mettre en œuvre.

SIGNALEMENTS:

Une bande jaune d'interdiction de stationnement a été installée rue d'Ormesson – portion Caron / Turenne. Cette installation très bruyante a eu lieu en pleine nuit du 19 février au 20 février.

L'alerte a été remontée à la Section Territoriale de Voierie, les travaux de marquage n'ont normalement pas lieu la nuit.

Des bancs ont été enlevés au square Georges Cain.

Ils ont été depuis reposés, et aussitôt détériorés par les chiens. Le Service d'Exploitation des Jardins (SEJ) de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) étudie par ailleurs la possibilité de paver le dessous des bancs pour éviter que le sol soit creusé par les chiens.

RETOUR SUR DE PRECEDENTES QUESTIONS:

Est-ce qu'une rénovation des jeux d'enfants de la place des Vosges est prévue par la Mairie dans le futur ?

Un remplacement ou rénovation de ces jeux n'est pas prévu dans les prochaines années. Certains ont été changés en 2023, et les autres réparés entre temps en cas de dysfonctionnement. Le CQ peut-il indiquer s'il a constaté de la casse ou des dysfonctionnements sur des jeux ?

Un conseiller explique que le jeu à bascule présent square de la Place des Vosges a été l'objet d'accidents modérés d'enfants.

La rénovation de l'aire de jeux des grands est prévue en 2027. La Mairie regarde avec le SEJ, toutes les aires de jeux faisant actuellement l'objet de contrôle de conformité.

Depuis l'installation des jeux pour enfants Square Saint-Gilles Grand Veneur, les chiens qui pouvaient provoquer certaines nuisances par leurs aboiements ne sont plus autorisés. Cependant, un jeu pour enfants a été installé et est extrêmement bruyant pour les riverains.

Le CQ peut-il préciser le jeu dont il est question car plusieurs jeux ont été installés. La nuisance est-elle générée par le jeu en lui-même ou bien par les enfants qui jouent ?

Un conseiller explique que le jeu est en quelque sorte un tam-tam, c'est donc bien le jeu qui génère la nuisance.

La Mairie pourra procéder au changement du dit jeu en 2027.

Intervention de Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre en charge des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté

- **Les quartiers :**

Les Conseils de Quartier fonctionnent bien à Paris Centre. Pour cette mandature, la désignation d'élus référents par quartier – et non par Conseil de quartier – traduit la volonté de mettre en œuvre

une approche transversale, ces derniers étant garants du bon déploiement des politiques municipales ainsi que de la prise en compte des problématiques locales. Une réflexion est également engagée afin de permettre un rapprochement plus large de l'ensemble des parties prenantes.

Depuis le début de la nouvelle mandature, un travail a été initié avec les co-présidents des Conseils de quartier, notamment à travers une réunion de rencontre avec le Maire début mai et une qui aura lieu fin juin. En complément, des réunions spécifiques consacrées aux budgets de chaque Conseil de Quartier ont été organisées.

Enfin, Franck GUILLORY rappelle que les projets initiés par les Conseils de quartier dans le cadre de leurs budgets de fonctionnement et d'investissement doivent s'inscrire dans une logique municipale.

- **La participation citoyenne :**

Différents dispositifs participatifs sont actuellement déployés à Paris Centre : concertations, Budget Participatif, comités locaux, Conseil des enfants. Plusieurs pistes d'évolution sont à l'étude, parmi lesquelles la création d'un Comité dédié à la propreté ou encore la mise en place d'un Conseil des jeunes.

- **La propreté :**

Franck GUILLORY souligne avoir pleinement conscience des difficultés rencontrées dans l'arrondissement en matière de propreté. Il précise être engagé dans des démarches visant à obtenir des moyens supplémentaires afin de répondre aux besoins identifiés. Par ailleurs, un processus de travail est en cours de structuration avec les commerçants, les syndicats et l'ensemble des acteurs du territoire. À ce stade, ces démarches relèvent encore d'intentions visant à traiter de manière concertée les irritants récurrents de Paris Centre.

Suite à l'intervention de Franck GUILLORY, un temps de questions-réponses avec les conseillers présents est initié :

- Un conseiller alerte sur des nuisances importantes dans le secteur Saint-Paul, liées notamment à la présence d'une personne occupant durablement l'espace public.

Franck GUILLORY souligne la situation particulièrement délicate, à la fois pour les riverains et pour la personne concernée. Il évoque la complexité d'intervention dans ce type de situation, rappelant qu'il n'est pas possible de déplacer une personne sans accompagnement adapté. Une investigation est actuellement en cours avec les services compétents en matière de lutte contre l'exclusion. Il précise que la Mairie est pleinement informée, tout en rappelant les contraintes qui limitent les capacités d'action.

- Des conseillers dénoncent la multiplication des incivilités et des tags, qualifiés de dégradation importante du patrimoine.

Franck GUILLORY précise que les capacités d'intervention de la Ville dépendent de l'emplacement des dégradations, les services municipaux n'intervenant pas au-delà du rez-de-chaussée. Il indique qu'une réflexion sera engagée avec les commerçants, notamment concernant les rideaux de fer.

Boris JAMET-FOURNIER rappelle la valeur patrimoniale des sites concernés et mentionne des actions déjà menées, notamment le dépôt de plainte par la Mairie de Paris Centre à l'encontre d'auteurs de dégradations sur la statue de la République. Il évoque également un projet d'aménagement (création d'un jardin autour de la statue) visant à limiter l'accès et à réduire les besoins de nettoyage récurrents.

- Un commerçant signale des infractions quotidiennes au sens interdit rue du Pont aux Choux, générant un risque d'accident. Il souligne également une signalisation insuffisante, notamment à l'angle des rues de Turenne et du Pont aux Choux, ainsi que des difficultés pour l'ensemble des mobilités. Il est également signalé qu'une place de stationnement réservée aux personnes en situation de handicap (n°4) est régulièrement occupée de manière abusive.

Boris JAMET-FOURNIER recommande l'utilisation quotidienne de l'application « Dans Ma Rue » pour signaler ces situations. Il indique qu'un signalement sera transmis à la Section Territoriale de Voierie (STV) ainsi qu'à la Police Municipale afin de renforcer les contrôles dans la rue du Pont aux Choux.

- Un conseiller interroge la fréquence de passage des services de collecte des déchets dans des secteurs très fréquentés tels que les rues Vieille-du-Temple et des Francs-Bourgeois, estimant qu'elle est insuffisante au regard de la fréquentation touristique.

Franck GUILLORY rappelle que la doctrine de la Ville de Paris est de réduire le nombre de corbeilles de rue pour privilégier des dispositifs plus visibles et adaptés. Il souligne toutefois les limites de cette approche dans des zones hyper-touristiques comme le Marais, caractérisées notamment par une forte densité de commerces de type « coffee shops » et une fréquentation quotidienne très supérieure à la population résidente.

Il précise que les moyens alloués sont actuellement proportionnels à la population, ce qui ne reflète pas la réalité des usages dans ces quartiers. Une augmentation des moyens humains ainsi qu'une réflexion sur les équipements apparaissent nécessaires.

Plusieurs dispositifs sont évoqués pour répondre à ces enjeux :

- la mise en place de hubs de tri pour les zones sur-fréquentées ;
- le déploiement d'abribacs dans d'autres secteurs afin d'augmenter les capacités de collecte ;
- un travail avec les commerçants, en particulier ceux proposant de la vente à emporter, afin d'envisager l'installation de dispositifs de collecte propres.

L'importance des actions de sensibilisation et de responsabilisation des usagers est également soulignée pour améliorer durablement la situation.

Enfin, Franck GUILLORY conclut en expliquant qu'une cellule spécifique a été mise en place à l'occasion d'événements majeurs, comme la Fête de la musique, afin de renforcer les dispositifs de propreté et de sécurité. Il est envisagé que ce type d'organisation puisse être reconduit lors d'autres événements d'ampleur, notamment lors des matchs de l'équipe de France durant la Coupe du Monde de Football.

Informations diverses :

- Prochaine réunion du CQ : le 2 juillet 2026 à 18h45 à la Mairie Paris Centre, en salle Brébion-Valla.
- Signalement des nuisances professionnelles via le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (BANP) : [lien vers la page](#).
- Adresse email de l'équipe d'animation du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges : marais-vosges@conseil-de-quartier.fr. Les conseillers peuvent transmettre leurs questions et leurs idées à ce courriel.
- Agenda des événements des Conseils de quartier de Paris Centre : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>